

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

Quelque temps après le mort revint et dit à son ami de se rendre à une heure dite dans une petite venelle qui longeait la cimetière ; car à son tour il allait se marier à la mode de là-bas.

L'ami se rendit à l'heure indiquée et vit une petite jument blanche sellée et bridée, sur laquelle il monta. Aussitôt elle partit comme une flèche et elle le mena, à travers des pays inconnus, jusqu'à un endroit où elle s'arrêta, haletante et couverte de sueur. Le mort était à attendre son ami, et aussitôt on célébra les noces qui durèrent trois jours. L'ami prit alors congé du mort marié, et remonta sur la petite jument blanche, qui partit comme une flèche et lui fit traverser de nouveau les pays par lesquels il était déjà passé. Mais quand il revint dans son pays, tout y était déjà bien changé : les chênes qu'il avait vus comme le bras tombaient de vétusté, et il ne reconnaissait plus personne. Sa femme, ses amis, ses parents étaient morts depuis de longues années.

Il y avait trois cents ans qu'il était parti pour aller aux noces de son ami dans le pays des morts.

Contée en 1882 par Jean-Marie Hervé, du Gouray (C.-du-N.), âgé de 19 ans. Extrait de : Paul SÉBILLOT, « Lég. chrét. de la Hte-Bret., VII », Revue de Bret., Vendée et Anjou, VI (1891), 484-485.

*4

Voir les commentaires à la suite du T. 470 A.

Conte-type 470 A

LA VENGEANCE DU TRÉPASSÉ

Aa. Th. The Oftended Skull (Statue) (La tête de mort — ou la statue — offensée).

Version de Gascogne

LE SOUPER DES MORTS

Il ne faut jamais se moquer des morts. Vous allez en avoir la preuve.

Un monsieur, qui traversait un cimetière, trébucha contre une tête de mort. Alors, il se mit en colère, et donna un grand coup de pied à la tête. Cela fait, il dit en riant :

— *Tête de mort, je t'ai maltraitée. Si tu es sans rancune, tu viendras souper avec moi, ce soir, à huit heures.*

La tête de mort ne répondit rien, et le monsieur s'en revint dans son château. Le soir, sur le premier coup de huit heures, il allait se mettre à table, quand on entendit frapper un grand coup à la maîtresse-porte. Aussitôt, un valet descendit ; mais il remonta vite, très vite, pâle comme un linge, et tremblant comme la feuille.

— *Monsieur, monsieur, voici un squelette, enveloppé d'un grand linceul.*

Le valet parlait encore, quand le mort entra dans la chambre.

— *Je viens souper avec toi. Tu vois que je n'oublie rien.*

— *Mort, tu es un homme de parole. Allons, valet. Vite une chaise. Vite, un couvert. Vite, fais monter le souper, et monte-nous du vin vieux.*

Le mort s'attabla donc en face du monsieur, qui ne le laissait manquer de rien.

- *Allons, mort, buvons un coup.*
- *Merci. Les morts ne boivent pas.*
- *Mange alors.*
- *Je mangerai tant que tu voudras.*

Le maître du château avait fort à faire, pour tenir toujours pleine l'assiette de son invité. Mais le mort ne faisait que semblant de manger, et jetait sous la table tout ce qu'il avait l'air de porter à sa bouche. Le souper fini, le mort dit à son compagnon :

— *Ton souper était bon. Maintenant, c'est à moi de t'inviter. Je t'attends demain, à minuit, dans l'église qui est au milieu de mon cimetière. Si tu ne viens pas, il t'arrivera de grands malheurs.*

- *Mort, fais mettre mon couvert.*

Le mort repartit pour son cimetière. Sur-le-champ, le maître du château s'en alla tout conter à un vieux curé fort savant.

— *Mon ami, dit le curé, il faut tenir parole. Mais fais semblant de boire et de manger, et n'avale rien de ce que le mort mettra dans ton verre et dans ton assiette. Je t'accompagnerai, pour te garder de tout malheur. Viens me prendre ici demain, une heure avant minuit.*

Le lendemain, une heure avant minuit, le curé et son compagnon partirent. La nuit était noire, les fenêtres de l'église brillaient, et l'on sentait une bonne odeur de cuisine.

- *Laisse-moi faire, dit le curé.*

Sur le premier coup de minuit, le curé frappa à la porte ; mais elle ne s'ouvrit pas. Alors, l'invité frappa lui-même. Aussitôt, la porte s'ouvrit et se referma, laissant dehors le curé, qui s'agenouilla pour prier Dieu.

Tous les cierges de l'église étaient allumés. La table était mise dans le sanctuaire, devant le maître-autel et je ne sais combien de morts, vêtus de linceuls, achevaient de faire la cuisine.

— *Allons, mon ami, tu es homme de parole. Asseyons-nous, et ne laissons pas refroidir la soupe.*

Tous les morts s'attablèrent, et le monsieur se mit en face de celui qui l'avait invité. Mais il se souvenait des recommandations du curé. Il faisait semblant de boire et de manger, et jetait adroitement sous la table tout ce qu'il avait l'air de porter à sa bouche.

Le souper fini, le mort dit :

— *Homme, tu as été bien conseillé. Si tu n'étais pas venu cette nuit, il te serait arrivé de grands malheurs. Si tu avais mangé une miette de pain, si tu avais bu une goutte de vin, tu étais mort sur-le-champ. Fais dire pour nous cent messes par le curé qui t'attend, et n'insulte plus les morts.*

BLADÉ, C. Gasc., II, 92-95 : « Dicté par ma belle-mère, Madame Lacroix, née Pinède, née à Notre-Dame-de-Bon-Encontre, près Agen. Ce récit est encore fort populaire en Gascogne. »

ÉLÉMENTS DU CONTE

I. *L'invitation au mort.*

A : Un homme invite un mort à venir souper avec lui ; A 1 : ou à venir à son mariage ; A 2 : parce qu'ils étaient liés d'amitié du vivant du mort ; A 3 : et qu'ils s'étaient juré de s'inviter, morts ou vifs ; A 4 : parce qu'il a trébuché contre la tête de mort ; A 5 : parce qu'il s'est servi de la tête de mort comme masque pour effrayer le village ; A 6 : par forfanterie d'ivrogne.

B : A l'heure indiquée le mort arrive ; B 1 : visible aux seuls yeux de celui qui l'a invité ; B 2 : sous son apparence de vivant ; B 3 : s'assied à table ; B 4 : festoie ; B 5 : fait semblant seulement de manger ; B 6 : jetant les aliments sous la table ; B 7 : il suit les mariés à l'église ; B 8 : il dans.- ; B 9 : et suit le vivant dans son lit.

C : La servante et la mère, après s'être évanouies de frayeur, reviennent à elles et passent la nuit en prières.

II. *L'invitation du mort.*

A : Le mort invite à son tour le jeune homme à venir souper au cimetière ; A 1 : le menaçant des pires malheurs s'il ne se rendait pas à cette invitation.

B : Conseillé par un prêtre ; B 1 : protégé par l'âme de son filleul ; B 2 : le jeune homme se rend à l'invitation ; B 3 : la table est dressée dans l'église ; B 4 : ou dans le caveau ; B 5 : le jeune homme mange ; B 6 : ne fait que semblant de manger et de boire ; B 7 : il est obligé de danser avec les morts.

III. *Dénouement.*

A : Le jeune homme meurt de frayeur sur-le-champ ; A 1 : il meurt peu de temps après A 2 : il est englouti ; A 3 : il revient sain et sauf ; A 4 : nanti de la recommandation de ne plus jamais insulter les morts ; A 5 : il se fait prêtre.

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

LISTE DES VERSIONS

1. **CARNOY**, *Pic.*, 120-126. *Le souper du fantôme*. — I. -A, A 5, 1:1 B 3, B 4, B 8, B 9. — II. A, B 2, B 4, B 5, B 7. — III. A 3, A 5.

2. **COSQUIN**, *C. Lor.*, II, 175, n° 57. *Le papillon blanc*. — I. A 6, A 4, dit à la tête : « tu n'es pas ici pour tes mérites » elle répond : « demain, tu y seras pour les tiens. » — II. B, B 1 (qui combat victorieusement contre le mort).

3. **QUÉPAT** (Nérée), *Chants popul. messins*, Paris, 1878, 36-41. *Le libertin*. Complainte. — I. A, A 5, B, B 3, B 9, C. — III. A 1.

4. Ms Charles **SADOUL** et Louis **THIRION**, *Recueil de chansons populaires lorraines (I). Le libertin de Reims*. — I. A, A 5, B, la servante, puis la mère tombent mortes de frayeur ; le héros va ouvrir à son tour. Inachevé.

5. **MILLIEN**, *Nivernais, Chants*, Paris, 1906, I, 82. *La vengeance du Trépassé*. — I. A, A 5, B, B 3. — II. A. — III. A 1.

6. **VILLEMARQUÉ**, *Barzaz-Breiz*, 262-265, n° 36. *Ened Rosporden. Le Carnaval de Rosporden* = *R.T.P.* XIII (1898), 590 (P. **SÉBILLOT**, Les cimetières). — I. A, A 5, B. — II. A. — III. A.

7. **D'AMEZEUIL**, *Lég. bref., Souv. du Morbihan* (1863), 270-279 *R.T.P.*, XIII (1898), 591 (P. **SÉBILLOT**, Les cimetières). — I. A, A 6 (après avoir mené avec la tête de mort la danse des morts sortant de leur tombe), B. — III. A (le mort le touche de sa faux) ; depuis il conduit la danse des morts.

S. LUZEL, *Lég. chré.*, II, 126-135. *Un conte de revenant. L'ombre du pendu*. — I. A 1, A 2 (courtisaient la même fille, l'ami et rival a été pendu), B, B 1, B 3, B 7, B 9. — II. A, A 1, B 1, B 2 ; le sabbat des fantômes et diables ne peut rien contre lui. — III. A 3.

9. *ID.*, *ib.*, 193-201. *La miche de pain*. — I. A 1 (pendu), A 2, B, B 3. Effrayé, le marié quitte le pays. Puis T. 910.

10. **LE BRAI**, *Lég. Mort* (éd. 1928), I, 142-147. *La Mort invitée à un repas*. — I. A, sans le savoir, parce qu'il a invité, le dimanche au cimetière, toute la paroisse au repas du cochon et qu'il a répondu « oui » à une voix lui demandant si elle était invitée elle aussi ; B, B 3, B 5. — III. A 1 (le mort était venu le prévenir pour lui permettre de se préparer à bien mourir).

11. *Annales de Bretagne*, XXVII (1911-12), 417, n. 2 (**Y. LE DIBERDER**). Pour servir à l'étude de la légende de la mort). — I. A

(1) Ce ms (début du mi° s.) est propriété de la famille Sadoul; il a été confié pour étude au Musée ATP.

(2 frères), A 6, en rentrant voient la tête de mort sur la table. La mère la prend dans son tablier et la reporte.

12. **KERBEUZEC**, *Cojou-Breiz*, 70-71. *Le gwerz du Loup-garou*. — I. A, A 5 (3 j. gens, 3 têtes de mort), B (3 squelettes). — III. A 2 (et les deux autres condamnés à errer en loups-garous).

13. **SÉBILLOT**, *Trad. Sup. Hte-Bret.*, I, 260-263. *Le beau squelette*. — I. A 2, A 6, B, B 3, B 5. — II. A, B 2, le mort l'emmène, au-delà d'une montagne, dans une plaine où brûlent les lumières de vie des vivants et lui montre la sienne, qui est presque consumée. — III. A 1.

14. *ID.*, *ib.*, I, 263-264. *L'invitation imprudente*. — I. A, A 5, B, n 3, B 4, B 9. — III. A.

15. *Rev. Brel. V. Anjou* VI (1891), 244 (**SÉBILLOT**, Lég. chré.) *Le mort à l'auberge*. — I. A, et l'amène à l'auberge, le mort ne boit pas, mais le suit. — II. B, il reconduit le mort au cimetière en lui disant de passer devant.

16. *R.T.P.*, XIII (1898), 591. (P. **SÉBILLOT**, Les cimetières). — I. A 1, A 2, A 3, B, B 2, B 7.

17. Ms **HAVARD**, *Ille-et-Vil.*, 2. *Histoire du cadavre effrayant*. — I. A, A 2, B, B 3, B 5. — II. Mort demande : aimes-tu mieux me reconduire h ma fosse ou que je couche avec toi ? L'homme le reconduit. — III. A 1.

18. *R.T.P.*, XVIII (1903), 413. *La tête de mort*. (M.-E. **VAUGEOIS**, Pays Nantais). — I. A, A 5, B. — III. A.

19. **BLADÉ**, *C. Gasc.*, II, 92-95. *Le souper des morts*. — Est la vers. type reproduite ci-dessus.

20. *TRAD.*, V (1891), 48. (Villeneuve-sur-Lot). *S.t.* — I. A 1, A 4, B, B 1 — III. A (le soir même).

21. **TIERSOT** (Julien), *Chansons popul. recueillies dans les Alpes françaises (Savoie et Dauphiné)*, Grenoble et Moutiers, 1903, 154-155. *La vengeance du trépassé*. — I. A, A 5, B, B 3, B 9, C. — III. A 1.

22. **POURRAT**, *Trésor des c.*, II, 196-198. *Le conte du jeune libertin*. — Affabulation inspirée, semble-t-il, par la vers. 14.

23. *ID.*, *ib.*, XI, 42-43. *Le conte du papillon blanc*. — Est exactement la vers. de Cosquin (n° 2).

(T. 470 et 470 A)

a) **FRECHETTE**, *Canada*, 119. *Bondel, curé de Sainte-Geneviève* (donné comme une légende).

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

- b) GAGNÉ, *Canada*, 83. *Promesse mutuelle déliée par un défunt* (donné comme une légende).
- c) Ms LACOURCIÈRE-SAVARD, n° 16. *Le Festin de Pierre*.
- d) THÈSE ROY, *Gaspésie. Le conte du squelette*. Cf. **ID.**, *Litt. or, Gaspésie*, 223.
- e) Ms MUS NAT. *Ottawa*.
 - Coll. M. Barbeau, n° 1. *L'invitation du mort ou en vie*, Québec, 1916.
 - n° 6. *L'invitation du voleur pendu*, Québec, 1916.
 - *Ib.*, n° 41. *La tête de mort*. Fragment alt. Québec, 1918.
- f) MS ARCH. F.L. *Québec*. — 8 vers.

Ce conte (T. 470 et T. 470 A) est connu dans toute l'Europe, où ses incidences littéraires, tant religieuses (*exempla*) que profanes (légende de Don Juan et de la statue du Commandeur) sont nombreuses et anciennes (1).

L'édition 1961 de l'Arne-Thompson distingue du T. 470 formant un conte complexe avec voyage dans l'au-delà et motif du temps écoulé, une forme 470 A beaucoup plus brève que nous avons intitulé « La Vengeance du trépassé » d'après les vers.-complaintes du thème (cf. ci-après).

Une seule vers. française est indubitablement à ranger sous le T. 470. Si dans quelques autres (vers. 8, 9, 16, 17), le motif de l'amitié par-delà la tombe apparaît également, le conte cependant tourne souvent court ou (et) s'accompagne du climat d'épouvante caractéristique du T. 470 A. Aussi avons-nous, en fin de compte, groupé la totalité des vers. françaises moins une sous le T. 470 A.

Nous avons aussi mentionné ici, avec les vers. en prose, 5 vers. en vers (n° 3, 4, 5, 6 et 21) : le thème en effet a passé du domaine des contes et légendes à celui des chansons, où il a été traité sous forme de complainte, intitulée tantôt la complainte du libertin, tantôt la vengeance du trépassé — titre que nous avons adopté pour tout le conte-type. Notre recensement de ce côté ne peut cependant être considéré comme exhaustif.

(1) THOMPSON, *The Folktale*, 147-148, 177.

Conte-type 470 B

LE PAYS OU L'ON NE MEURT PAS

Aa. Th. *The Land where No One Dies*. (lormely 825*).

Version beauceronne

L'HOMME QUI NE VOULAIT PAS MOURIR

Il y a de cela bien longtemps. Un garçon de ferme nommé Pierre ne pouvait se faire à son humble condition ; il ne rêvait que grandeur et richesses. Il se fit soldat et comme il était assez courageux, il obtint bientôt un grade et le roi, l'ayant remarqué, lui confia le commandement de son armée.

Il remporta de nombreuses victoires. Le roi en récompense le nomma son premier ministre. Dès lors l'orgueil de notre homme ne connut plus de borne.s.

Les courtisans le voyaient d'un mauvais œil et jurèrent de l'abaisser. L'un d'eux eut l'imprudence de lui reprocher sa basse origine ; Pierre en fut courroucé et obtint du roi qu'il soit enfermé dans un sombre cachot.

L'ordre fut exécuté ; mais comme on l'entraînait il jette à l'orgueilleux parvenu ces mots :

— *Tu as beau être puissant, il ne t'en faudra pas moins mourir.*

Ces paroles frappèrent Pierre.

— *Non, se dit-il, je ne mourrai pas !, et il prit congé du roi et partit à la recherche d'un pays où l'on ne mourrait pas.*

Après avoir longtemps marché il trouva enfin ce pays fortuné. Aucun des habitants n'y était encore mort depuis la création du monde. Pierre s'y fixa et il y vécut sans soucis.